

Note de présentation brève et
synthétique du
Compte administratif 2021
et du Budget primitif 2022

COMMUNE DE WICRES

► Extrait de l'article L2313-1

Pour l'ensemble des communes, les documents budgétaires sont assortis d'états portant sur la situation patrimoniale et financière de la collectivité ainsi que sur ses différents engagements. Une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux. La présentation prévue au précédent alinéa ainsi que le rapport adressé au conseil municipal à l'occasion du débat sur les orientations budgétaires de l'exercice prévu à l'article L2312-1, la note explicative de synthèse annexée au budget primitif et celle annexée au compte administratif, conformément à l'article L2121-12, sont mis en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe, après l'adoption par le conseil municipal des délibérations auxquelles ils se rapportent et dans des conditions prévues par décret en Conseil d'Etat.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les conditions d'application du présent article.

PATRIMOINE COMMUNAL

- ▶ Mairie
- ▶ Salle des fêtes
- ▶ Ecole
- ▶ Logement école
- ▶ City Stade + terrain
- ▶ Aire de jeux
- ▶ Verger
- ▶ Cimetière
- ▶ Église

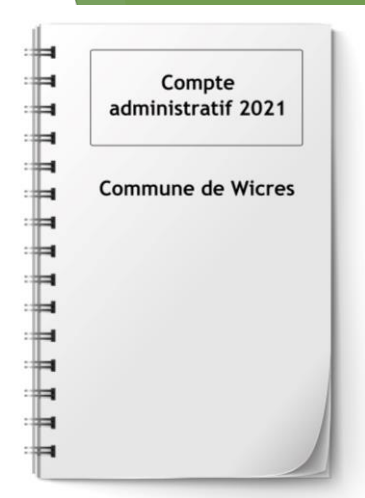
Tableau des effectifs communaux au 1^{er} janvier 2022

- Le tableau ci-après reprend l'état du personnel voté au budget. Il est exprimé en équivalent temps plein et recense le personnel permanent de la commune.

Grade ou emploi	Catégories	Effectif budgétaire équivalent temps plein
Filière administrative		
Adjoint administratif	C	0,86
Filière Technique		
Adjoint technique	C	1,43
ATSEM	C	0,77

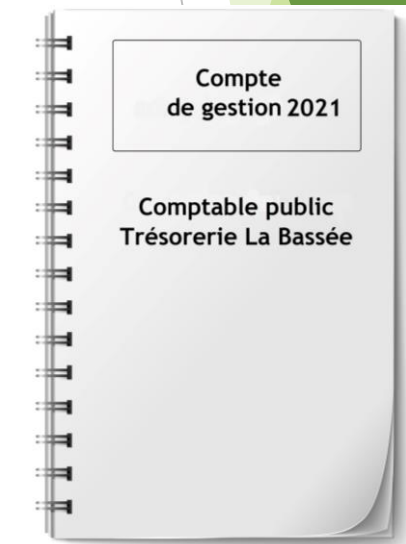
COMPTE ADMINISTRATIF

- ▶ C'est un document comptable qui retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées par la commune au cours de l'année 2021.



COMPTE DE GESTION

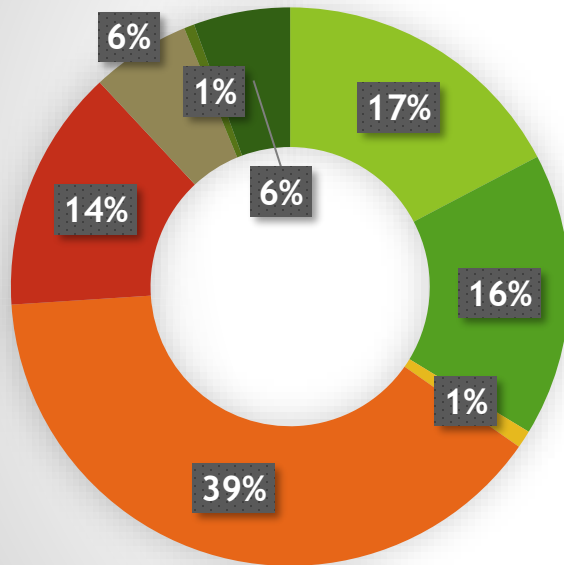
- ▶ C'est un document comptable qui retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours de l'année 2021.
- ▶ C'est le Comptable Public qui rédige le récapitulatif de toutes les opérations qui ont été effectuées au cours du même exercice.
- ▶ **Ces 2 documents sont soumis au vote de l'assemblée délibérante qui doit constater leur stricte concordance.**



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

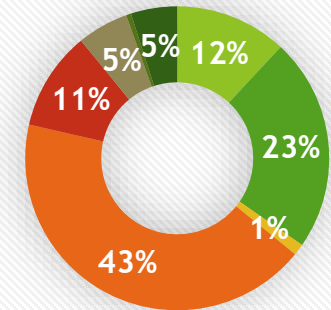
FONCTIONNEMENT

DÉPENSES



- Ch 60: achats et variation des stocks 43 968,87 €
- Ch 61-62: autres charges externes 41 662 €
- Ch 63: impôts taxes et versements assimilés 2 594 €
- Ch 64: charges de personnel 99 762,03 €
- Ch 65: autres charges de gestion courante 35 782,41 €
- Ch 66: Charges financières 14 627,60 €
- Ch 68: Dotations aux amortissement 1 515,79 €
- Ch 73 : Attribution de compensation 14 212 €

POUR MÉMOIRE DÉPENSES 2020



- €34 421,46
- €65 600
- €3 504,33
- €123 198,60
- €30 382,09
- €15 736,53
- €1 515,79
- €14 212

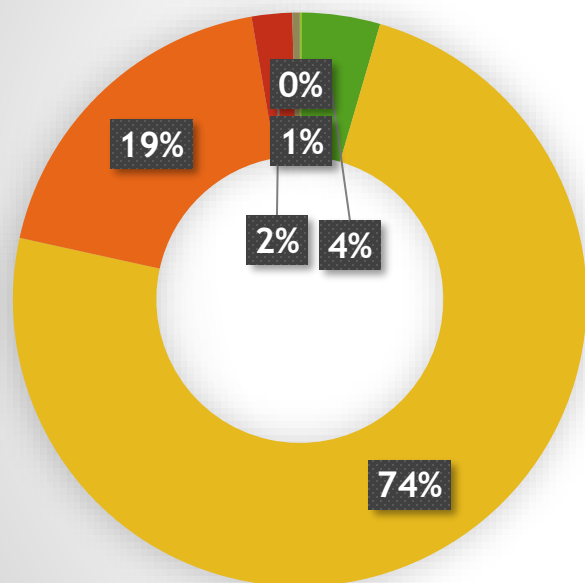
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 2021 : 254 124,79 €

Total dépenses 288 246,80 €

Soit 484 €/habitant pour la commune. A l'échelle nationale, pour les communes de 500 à 2000 habitants, cela représente 615€/habitant selon l'étude chiffrée de la DGCL publiée en 2021.

FONCTIONNEMENT

RECETTES

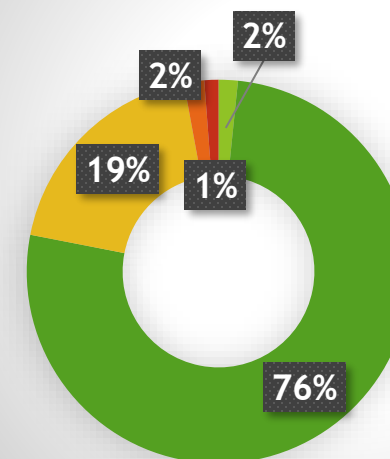


- CH 013 : Atténuation de charges 402,70 €
- CH 70 : Produits des services 14 879,40 €
- CH 73 : Impôts et taxes 250 083,89 €
- CH 74 : Dotations et participations 63773,18 €
- CH 75 : Autres produits de gestion courante 7 693,09 €
- CH 77 : Produits exceptionnels 1434,83 €

TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 338 267,09€

Soit 648 €/habitant pour la commune. A l'échelle nationale, pour les communes de 500 à 2000 habitants, cela représente 787€/habitant selon l'étude chiffrée de la DGCL publiée en 2021.

POUR MEMOIRE RECETTES 2020

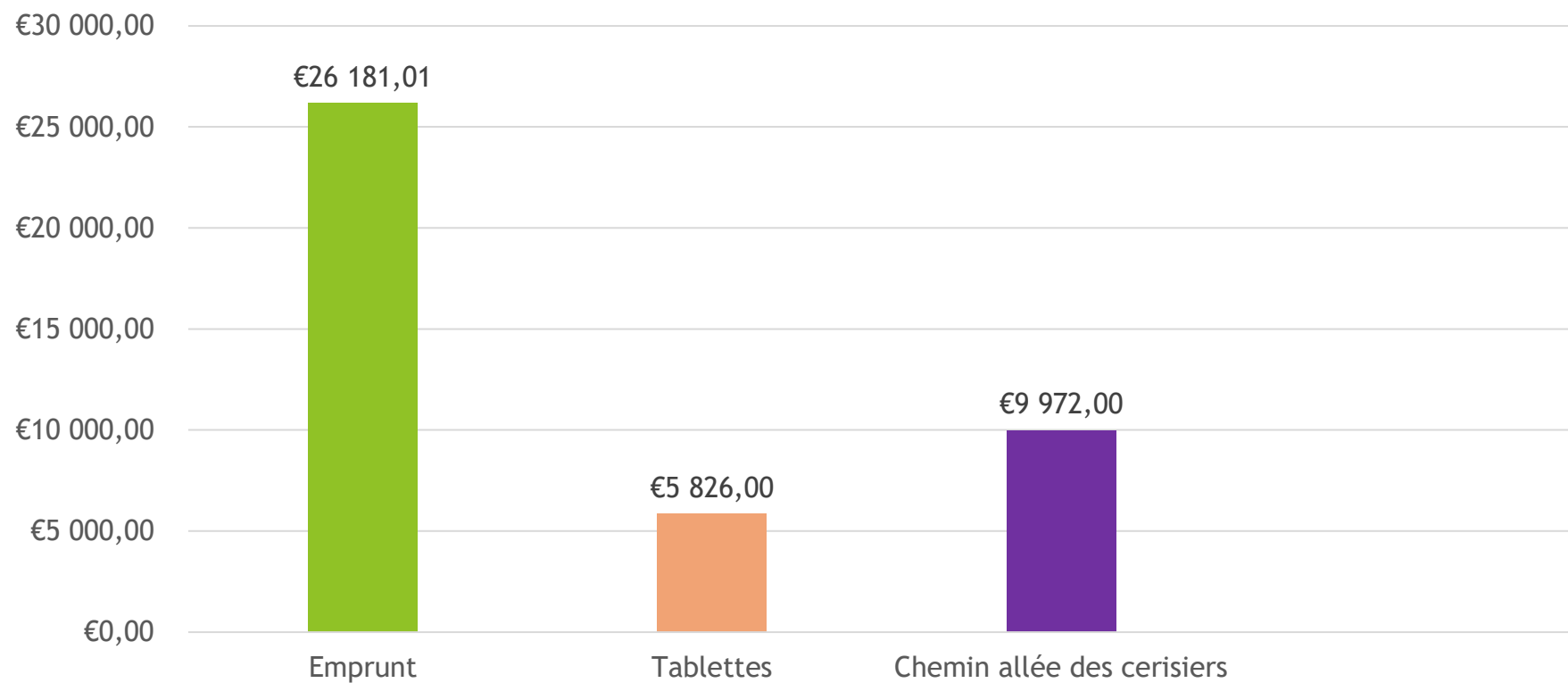


- €5 249,40
- €247 185,63
- €61 554,07
- €5 523,12
- €3 829,47

Total recettes 323 936,27 €

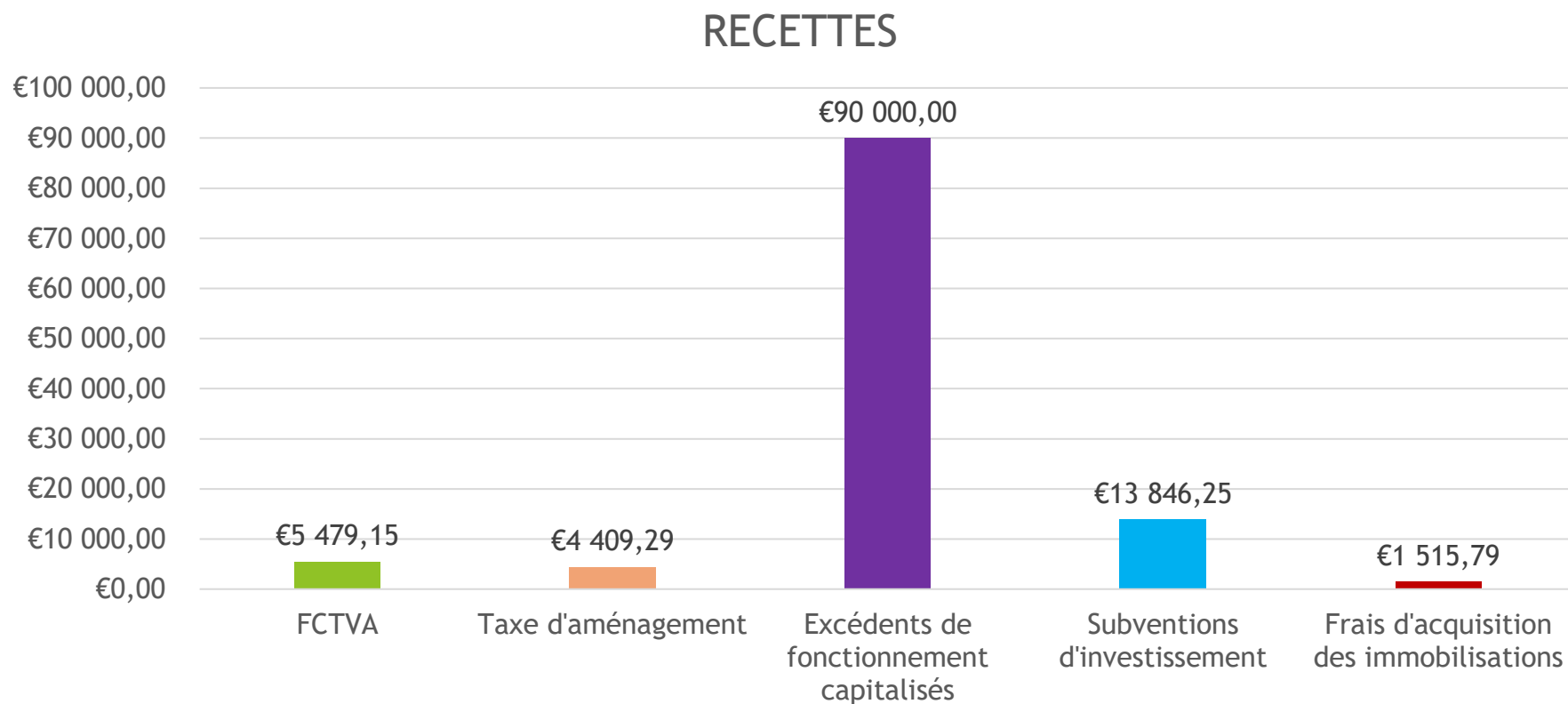
INVESTISSEMENT

DEPENSES



TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT : 41 979,01€

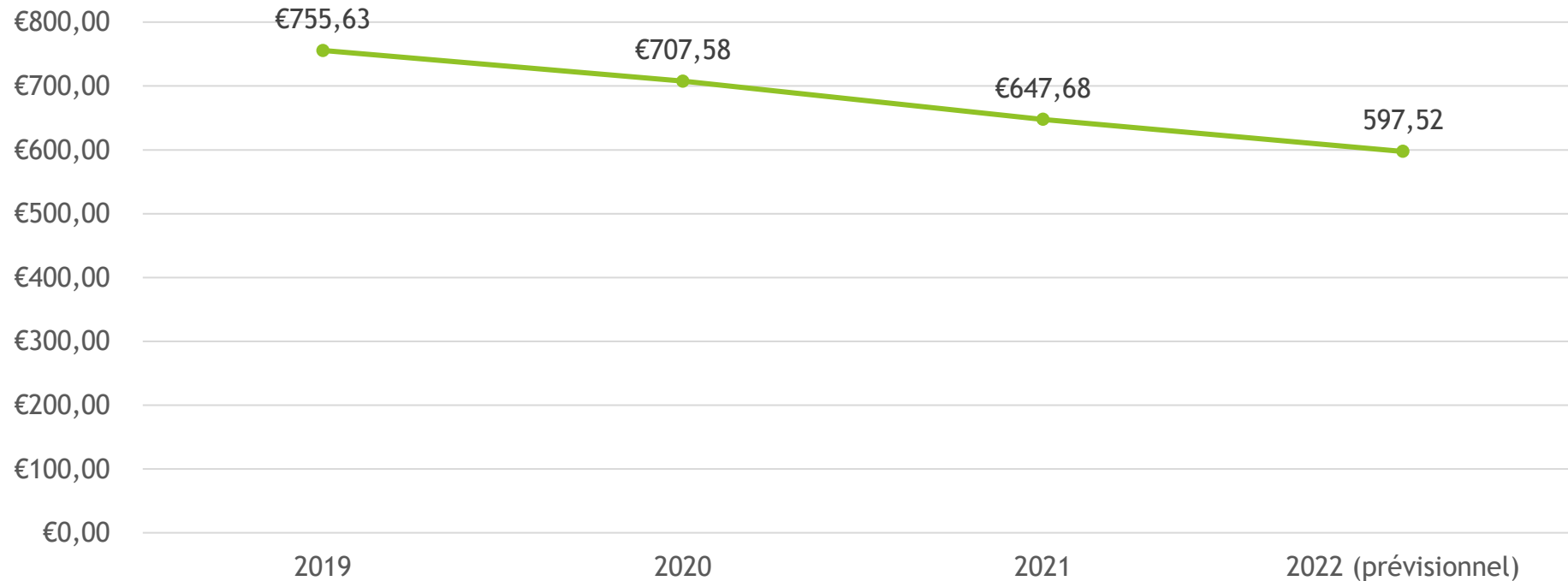
INVESTISSEMENT



TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT : 115 250,48 €

EVOLUTION DE LA DETTE PAR HABITANT

Dette par habitant



Il y a actuellement 2 emprunts en cours.

Un emprunt d'un montant de 300 000 € qui s'achève en 2028 et un emprunt d'un montant de 200 000 € qui s'achève en 2038.

A l'échelle nationale, pour les communes de 500 à 2000 habitants, la moyenne d'endettement est de 611€ / habitants selon les chiffres publiés par la DGCL en 2021.

AFFECTATION DES RESULTATS

Détermination du résultat d'investissement de l'exercice 2021 :

- ▶ Dépenses : 41 979,01€
- ▶ Recettes : 115 250,48 €
- ▶ Résultat : 73 271,47 €
- ▶ Résultat N-1 : - 1 531,28 €
- ▶ Résultat cumulé : 71 740,19 €

AFFECTATION DES RESULTATS

Détermination du résultat d'exploitation de l'exercice 2021 :

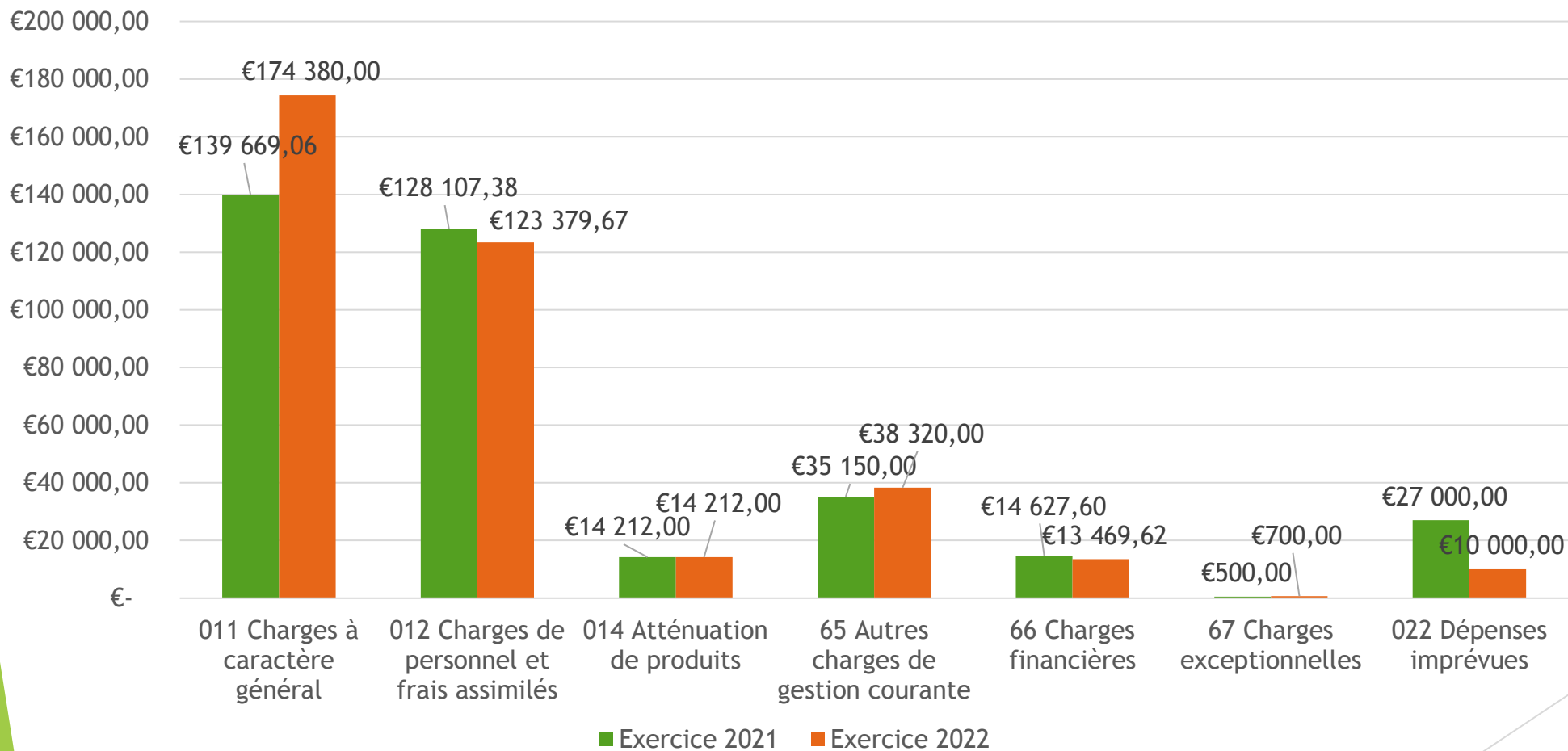
- ▶ Dépenses : 254 124,79 €
- ▶ Recettes : 338 267,09 €
- ▶ Résultats : 84 142,30 €
- ▶ Résultat N-1 : 53 020,59 €
- ▶ Résultat à affecter : 137 162,89 €

BUDGET PRIMITIF 2022

- ▶ Le budget primitif est un acte juridique qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses de la commune.
- ▶ Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte (loi du 2 mars 1982) et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

FONCTIONNEMENT

Prévisions dépenses 2022



Total prévision dépenses de fonctionnement: 375 777,08 €

FONCTIONNEMENT

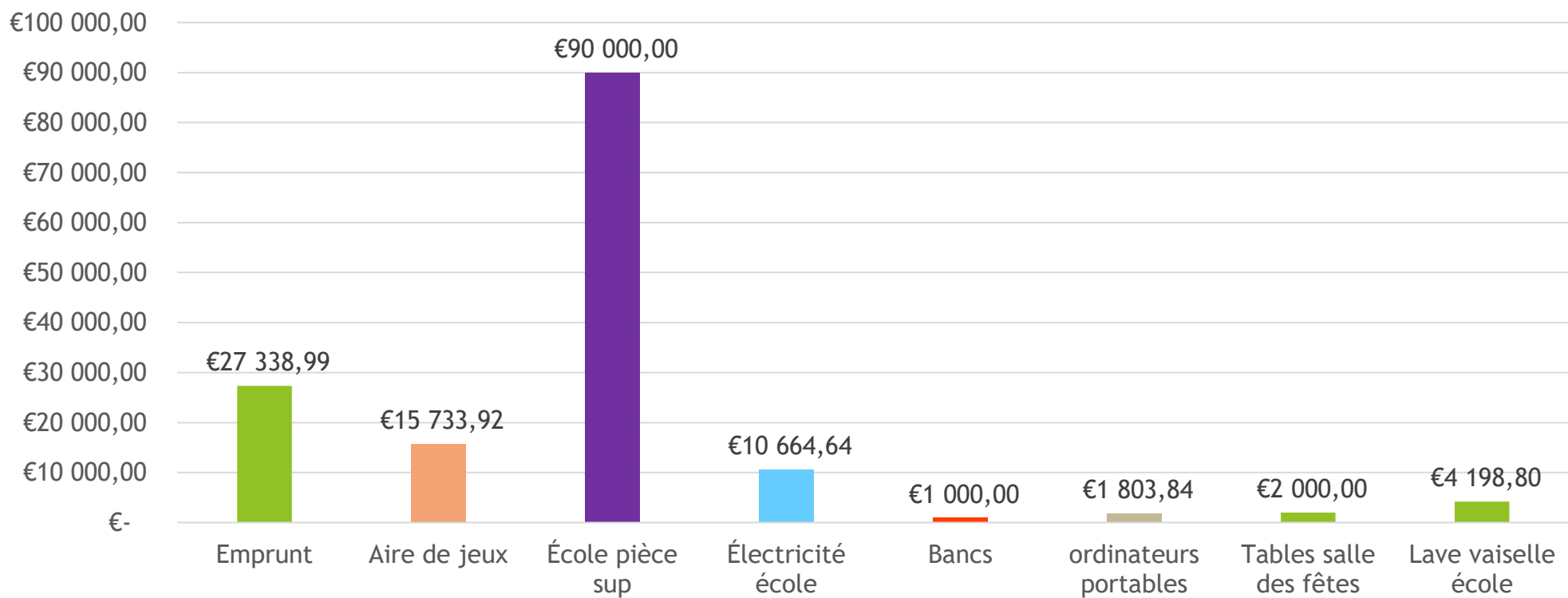
Prévisions recettes 2021



Total prévision recettes de fonctionnement: 375 777,08 €

INVESTISSEMENT

Prévisions dépenses 2022



Total prévision dépenses d'investissement : 160 740,19 €

INVESTISSEMENT

Prévisions recettes 2022



Total prévision recettes d'investissement : 160 740,19 €

CONCLUSION

- ▶ Au vu de résultats satisfaisants dégagés sur 2021 et la poursuite du désendettement, le niveau de l'épargne brute permet de mettre en place une politique sereine en terme d'investissement.
- ▶ Ce budget a cependant été construit dans l'esprit d'une maîtrise des charges et dans une recherche continue de concours financiers. La commune va intégrer prochainement la centrale d'achat métropolitaine qui permettra d'optimiser les coûts. Cette adhésion nous permettra également d'intégrer différents marchés notamment pour le projet de vidéosurveillance qui a été reporté à 2023.